

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Délibération n°2021093

Date de convocation : 21/09/2021

Membres en exercice : 38

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte publié le : 07/10/2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-sept septembre à seize heures trente, le Conseil de Communauté s'est réuni à Orange, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Jacques BOMPARD :

Présents :

Caderousse : REYNIER-DUVAL Christophe

Châteauneuf-du-Pape : AVRIL Claude, KRAMER Céline

Courthézon : PAGET Nicolas, CAMBON Alexandra, FENOUIL Jean-Pierre, MOUREAU Xavier, JABLONSKI Christelle, LAUZEN-JEUDY Fanny

Jonquières : BISCARRAT Louis, FLEURY George-Andrée, QUESTA Martial, KLYZ Sandrine, BRUNET Denis, MAFFRE Claudine, VERMEILLE Thierry

Orange : BOMPARD Jacques, BOMPARD Yann, GALMARD Marie-Thérèse, SABON Denis, GASPA Catherine, MARQUOT Xavier, ARSAC Marcelle, PASERO Jean-Pierre, LANDRIN Aline, ARGENSON Jonathan, EICKMAYER Joëlle, MARQUESTAUT Pierre, BEYNEIX Céline, ANDRÈS Valérie, NORMANI Carole, LAROYENNE Gilles, HALOUI Fabienne

Absents ayant donné pouvoir : REHOR Béatrice pouvoir à REYNIER-DUVAL Christophe, VANDALLE Stéphanie pouvoir à LAUZEN-JEUDY Fanny, MARTIN Corinne pouvoir à PAGET Nicolas, LORHO Marie-France pouvoir à BOMPARD Yann, BOURGEOIS Claude à GASPA Catherine

Secrétaire de Séance : MARQUOT Xavier

OBJET : FONCIER / VOIRIE / PROJET D'AMENAGEMENT D'UN PARKING / CHATEAUNEUF-DU-PAPE / ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION I N°1010 APPARTENANT A M. ROCHE DANIEL
Rapporteur : M. Claude AVRIL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1311-9 et L.1311-11 ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) et notamment l'article 1111-1 ;

VU l'avis du pôle d'évaluation domaniale n° 037V0246 en date du 2 juillet 2020,

CONSIDÉRANT que, dans le cadre du projet de création d'un parking sur la commune de Châteauneuf-du-Pape, inscrit sous l'emplacement réservé n°1 au Plan Local d'Urbanisme en vigueur, il est nécessaire d'acquérir une bande de terrain (en nature de vignes) d'une surface de 7820 m² environ, à détacher

REÇU EN PREFECTURE

le 05/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-248400236-20210930-DCC2021093-

de la parcelle cadastrée section I n°1010, sise lieudit « Les Bosquets », d'une contenance globale de 12 782 m², appartenant à Monsieur ROCHE Daniel (cf. extrait du plan cadastral ci-joint) ;

CONSIDÉRANT qu'après négociations, un accord amiable est intervenu avec le propriétaire, aux conditions suivantes :

- Prix fixé à 49,50 €/m², en valeur libre de toute occupation, conformément à l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale ; auquel s'ajoute une indemnité pour perte d'exploitation d'un montant de 47 140,20 € (incluant le dédommagement pour renonciation du cédant à la récolte de l'année culturale en cours) ;
- Prise en charge des frais de géomètre et de notaire par la C.C.P.R.O. ;

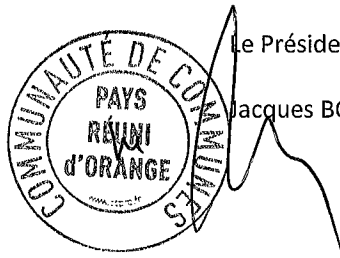
LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

AYANT ENTENDU l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'acquérir une bande de terrain d'une surface de 7820 m² environ, à détacher de la parcelle cadastrée section I n°1010, d'une contenance globale de 12 782 m², appartenant à Monsieur ROCHE Daniel, aux conditions susmentionnées ;
- **DIT** que, conformément aux dispositions de l'article 1042 du Code général des impôts, ladite transaction est exemptée des droits de mutation ;
- **HABILITE** le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces se rapportant à cette acquisition.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.
Orange, le 30/09/2021

Le Président,
Jacques BOMPARD



REÇU EN PREFECTURE

le 05/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-248400236-20210930-DCC2021093-